



PLAN DE FORMATION 2021



Europlie c/o Emergences, 5 rue de la République, CS 12383,13215 Marseille cedex 02.

Tél. : 06 34 69 12 82 — mail : contact@europlie.asso.fr SIRET : 413 981 671 000 55



Le réseau des Elus et Techniciens de Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

J'ai le plaisir de vous présenter le plan de formation 2021. Comme vous pouvez le voir, certaines sessions sont d'ores et déjà prévues d'autres apparaissent sans dates. Afin d'organiser un maximum de sessions sur les territoires, nous préférons ne pas les prévoir à l'avance mais s'appuyer sur vous pour les organiser au plus près de vos besoins. Pour cela, prenez contact avec EUROPLIE et nous mettrons tout en œuvre avec vous pour construire des solutions de formations adaptées.

Avec la formation, nous continuons à travailler ensemble pour développer nos compétences dans l'intérêt des participants. En ce sens, nous vous rappelons que nos formations sont ouvertes au-delà des PLIE. Nous vous invitons à vous en saisir pour permettre le même travail avec vos partenaires sur les territoires.

Europlie c/o Emergences, 5 rue de la République, CS 12383,13215 Marseille cedex 02.

Tél. : 06 34 69 12 82 — mail : contact@europlie.asso.fr SIRET : 413 981 671 000 55



Le réseau des Elus et Techniciens de Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

FORMATIONS 2020

Fonds Social Européen

FSE : monter et gérer son projet Public : Directeurs, Chargés de projet, DAF, RAF travaillant dans des organisations bénéficiaires de fonds FSE.... Dates : Sur demande	7
Instruire et contrôler un dossier de demande de subvention 2014-2020 Public : Professionnels d'organismes intermédiaires, gestionnaires FSE... Dates : 8/9/15/16 Mars après-midi	8
L'analyse des dépenses de personnel dans le cadre d'un dossier FSE Public : Professionnels d'organismes intermédiaires, gestionnaires FSE... Dates : Sur demande	9
FSE : monter une demande de subvention atelier et chantier d'insertion (ACI) Public : Professionnels d'organismes intermédiaires, gestionnaires FSE... Dates : 22/23 Mars après-midi	10
FSE : le Contrôle Interne Public : Professionnels d'organismes intermédiaires, gestionnaires FSE... Dates : Sur demande	11
FSE : FSE et Aides d'état Public : Professionnels d'organismes intermédiaires, gestionnaires FSE... Dates : Sur demande	12

Europlie c/o Emergences, 5 rue de la République, CS 12383,13215 Marseille cedex 02.

Tél. : 06 34 69 12 82 — mail : contact@europlie.asso.fr SIRET : 413 981 671 000 55



Le réseau des Elus et Techniciens de Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

ACCOMPAGNEMENT	Perfectionnement à l'accompagnement vers l'emploi - « Stratégies d'impacts et interventions d'opportunités »	13
	Public : Conseiller(e)s intervenants souvent auprès de personnes en grande difficulté. Date : Sur demande	
	Entretiens Giratoires	14
	Public : Conseiller(e)s formés à la session « perfectionnement à l'accompagnement ». Date : Sur demande	
	Echanges de pratiques « Etudes de cas » / Approfondissements théoriques	15
Public : Conseiller(e)s formés à la session « perfectionnement à l'accompagnement ». Date : Sur demande		
Approche centrée sur les solutions	16	
Public : Conseiller(e)s intervenants souvent auprès de personnes en grande difficulté. Date : Sur demande		
L'approche Interculturelle	17	
Public : Personnes intervenants souvent auprès de personnes en grande difficulté. Date : Sur demande		
Gestion des Conflits	Gestion des conflits	18
	Public : Personnes intervenants souvent auprès de personnes en grande difficulté. Date : Sur demande	
COORDINATION	Coordination de parcours - Niveau I : Le management non hiérarchique et Niveau II : l'animation stratégique	19
	Public : Coordinateurs (-trices) PLIE ou personnes assurant l'animation de groupes de travail sans lien de subordination hiérarchique. Dates : Sur demande	



Le réseau des Elus et Techniciens de Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

RELATIONS ENTREPRISES	<p>Relations entreprises stratégie commerciale Public : Chargé(e)s de relations entreprises travaillant au sein de dispositifs / structure d'accompagnement vers et dans l'emploi. Date : 23 Mars et 8 Avril Après-Midi + une autre demi-journée à prévoir sur Mai/Juin</p>	20
CLAUSES	<p>Les clauses d'insertion dans les marchés publics ou privés : Réussir leur mise en œuvre Public : Chargé(e)s de mission clauses, facilitateur, chargés de relations entreprises Date : Sur demande</p>	21
	<p>Les achats socialement responsables au service des territoires Public : Chargé(e)s de mission clauses, facilitateur, chargés de relations entreprises, Chefs de projets territoriaux, d'achats solidaires Date : Sur demande</p>	23
OUTILS SPECIFIQUES	<p>Connaissance de l'outil MBTI : Introduction et Présentation de l'outil et son utilisation en orientation professionnelle Public : Conseiller(e)s ou tous professionnels intervenant dans un travail d'aide à l'orientation et de construction de projets d'insertion. Date : Sur demande</p>	25
	<p>Formation ADVP : un outil pour les accompagnateurs à l'emploi à l'orientation et à l'accompagnement collectif Public : Conseiller(e)s ou tous professionnels intervenant dans un travail d'aide à l'orientation et de construction de projets d'insertion. Date : Sur demande</p>	26

Europlie c/o Emergences, 5 rue de la République, CS 12383,13215 Marseille cedex 02.

Tél. : 06 34 69 12 82 — mail : contact@europlie.asso.fr SIRET : 413 981 671 000 55



Le réseau des Elus et Techniciens de Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

La Protection des Données Personnelles : Principe, Impact et Outils

Public : Salariés et Cadres de PLIE.

Dates : Sur demande

27

La Protection des Données Personnelles : Construction du Registre des Activités de Traitement et la Réalisation des Analyses d'Impact sur la Protection des Données.

Public : Salariés et Cadres de PLIE.

Dates : Sur demande

28

FSE : monter et gérer son projet

La Programmation 2014-2020 introduit des règles qu'il est indispensable de maîtriser pour garantir une instruction et un contrôle de service fait de qualité de vos dossiers FSE. Après avoir identifié le gestionnaire de FSE (Etat, Région, Département, PLIE...) l'appel à projet ou l'appel à manifestation d'intérêt correspondant à votre situation, le montage du projet et sa formalisation requiert une attention particulière.

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

L'objectif général de cette formation est de vous faire gagner du temps, de décrypter les attentes des financeurs et de présenter un projet correspondant à vos choix mais respectant les formalismes requis, tant au stade de la demande que du bilan.

OBJECTIFS OPERATIONNELS DE LA FORMATION

- Rappeler les étapes de construction d'un projet,
- Identifier les risques,
- Préparer/déposer son dossier de demande et de bilan,
- Mettre en place les outils de suivi (actions ; participants ; financements)

AXES DE TRAVAIL

- Principes de base
 - o La méthodologie et la gestion de projet
 - o Les projets de soutien aux personnes
 - o Les projets de soutien aux structures
- La demande de subvention FSE / la demande de paiement (bilan)
 - o Déposer sa demande sous MDFSE
 - o Autres situations des dossiers de demandes
 - o L'éligibilité des actions et des dépenses
 - o Définir son budget prévisionnel / réalisé
 - o Choisir l'option forfaitaire adaptée pour la demande initiale
- Les outils de suivi
 - o Anticiper les exigences et les contraintes
 - o Le suivi des actions et du temps...
 - o Le suivi des participants
 - o Le suivi des financements
 - ➔ Par poste de dépenses
 - ➔ Par type de ressources



- PUBLIC
Directeurs, Chargés de projet, DAF, RAF travaillant dans des organisations bénéficiaires de fonds FSE....
- INTERVENANT
Isaias FERNANDEZ, gérant de FAR CONSEIL
- METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES
Alternance de théories et de cas pratiques, échanges, exercices d'application.
Présentation Powerpoint remis aux participants
- VALIDATION
Attestation de présence
- DUREE
14 heures
- PRE-REQUIS :
Pas de pré-requis
- DÉLAI D'ACCÈS :
15 jours avant le début de la formation
- COÛT DE LA FORMATION
600€ pour les adhérents
900€ pour les non adhérent

FSE : Instruction et contrôle

Cette formation se propose de former les professionnels aux différentes phases de contrôle en intégrant les nouveautés introduites par la programmation 2014-2020 pour permettre un accompagnement de qualité des porteurs de projet.

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

Former les « gestionnaires » et autres professionnels du secteur sur les spécificités de l'instruction et du CSF dans le cadre du PON FSE 2014-2020

OBJECTIFS OPERATIONNELS DE LA FORMATION

- Acquérir une bonne connaissance des règles et procédures qui encadrent la gestion des FSE dans ces différentes phases.
- Acquérir une bonne connaissance de la mise en œuvre des éléments apportés par la nouvelle programmation FSE.
- Acquérir une bonne connaissance des impératifs de gestion pour être en capacité de répondre aux besoins des porteurs de projets

AXES DE TRAVAIL

- Rappel rapide sur le cadre national d'intervention du FSE et sur son organisation administrative nationale, régionale et locale.
- Rappel du rôle de l'instruction / du CSF dans la piste d'audit du FSE.
- Rappel sur les principales « simplifications » administratives sur le PON FSE 2014-2020.
- Focus sur les coûts simplifiés et options forfaitaires. (les nouveautés du règlement OMNIBUS)
- Réalisation de l'instruction d'une demande de subvention FSE sur MDFSE
- Réalisation d'un Contrôle de Service Fait d'un bilan FSE sur MDFSE.



- **PUBLIC**
Professionnels d'organismes intermédiaires, gestionnaires FSE...
- **INTERVENANT**
Isaias FERNANDEZ, gérant de FAR CONSEIL
- **METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES**
Alternance de théories et de cas pratiques, échanges avec les participants, exercices d'application
Présentation
Powerpoint remis aux participants
- **VALIDATION**
Attestation de présence
- **DURÉE**
14 heures
- **PRE-REQUIS :**
Pas de pré-requis
- **DÉLAI D'ACCÈS :**
15 jours avant le début de la formation
- **COÛT DE LA FORMATION**
600€ pour les adhérents
900€ pour les non adhérent

L'analyse des dépenses de personnel dans le cadre d'un dossier FSE

La Programmation 2014-2020 introduit des règles qu'il est indispensable de maîtriser pour solliciter un financement au titre du FSE : La vérification des dépenses de personnel est au cœur de cette problématique depuis l'introduction des forfaits et autres coûts simplifiés.

Cette journée permettra de connaître et de comprendre comment les services gestionnaires doivent en faire la vérification et comment les bénéficiaires peuvent anticiper les contrôles lors du contrôle de service fait.

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

- L'objectif général de cette formation est de comprendre les méthodes d'analyse des dépenses de personnel sans être un spécialiste de la paye et d'en anticiper les contrôles

OBJECTIFS OPERATIONNELS DE LA FORMATION

- Retracer le temps travaillé annuellement sur l'opération par les personnels affectés sur les projet FSE,
- Déterminer le temps annuel travaillé dans la structure
- Le traitement des cas particuliers dont :
 - o RTT
 - o Heures supplémentaires
 - o Jours mobiles
 - o Jours enfants malade
 - o Congés exceptionnels
 - o Arrêts maladie

AXES DE TRAVAIL

- La bonne lecture d'une fiche de salaire
 - o Le salaire brut chargé
 - o Les accessoires au salaire et autres avantages en nature
- Les outils de suivi des temps travaillés (lettre de mission, fiches de suivi des temps, etc...)
- La notion de lien entre la dépense de personnel et le projet
- La gestion de l'abattement de la taxe sur salaire et le CITS



- PUBLIC
Professionnels d'organismes intermédiaires, gestionnaires FSE...
- INTERVENANT
Isaias FERNANDEZ, gérant de FAR CONSEIL
- METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES
Alternance de théories et de cas pratiques.
Présentation
Powerpoint remis aux participants
- VALIDATION
Attestation de présence
- DURÉE
7 heures
- PRE-REQUIS :
Pas de pré-requis
- DÉLAI D'ACCÈS :
15 jours avant le début de la formation
- COÛT DE LA FORMATION
Si couplé avec module
ACI :
600€ pour les adhérents
900€ pour les non adhérent

FSE : monter une demande de subvention atelier et chantier d'insertion (ACI)

La Programmation 2014-2020 introduit des règles qu'il est indispensable de maîtriser pour solliciter un financement au titre des ACI : Périmètre global ou périmètre restreint, analyse comparée des avantages et inconvénient de chacune des modalités et opportunités offertes par le règlement OMNIBUS (nouveau forfait 40%)

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

- L'objectif général de cette formation est de comprendre et déterminer les différentes modalités de financement d'un ACI, tant sur le périmètre global que celui restreint à l'encadrement technique et à l'accompagnement socio-professionnel

OBJECTIFS OPERATIONNELS DE LA FORMATION

- Rappeler les étapes de construction d'un projet ACI,
- identifier les risques et précautions préalable au choix de l'une ou l'autre des deux modalités,
- préparer/déposer son dossier de demande et de bilan en fonction du choix,
- mettre en place les outils de suivi (actions ; participants ; financements) en fonction du choix du périmètre

AXES DE TRAVAIL

- La méthodologie et la gestion de projet d'un ACI
- La demande de subvention FSE / la demande de paiement (bilan)
 - o Déposer sa demande sous MDFSE
 - o L'éligibilité des actions et des dépenses
 - o Définir son budget prévisionnel / réalisé
 - o Choisir l'option forfaitaire adaptée pour la demande initiale
- Les outils de suivi
 - o Anticiper les exigences et les contraintes
 - o Le suivi des actions et du temps...
 - o Le suivi des participants
 - o Le suivi des financements
 - ➔ Par poste de dépenses
 - ➔ Par type de ressources (l'aide au poste notamment)



- PUBLIC

Professionnels d'organismes intermédiaires, gestionnaires FSE...

- INTERVENANT

Isaias FERNANDEZ, gérant de FAR CONSEIL

- METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance de théories et de cas pratiques, Présentation Powerpoint remis aux participants

- VALIDATION

Attestation de présence

- DUREE

7 heures

- PRE-REQUIS :

Pas de pré-requis

- DÉLAI D'ACCÈS :

15 jours avant le début de la formation

- COUT DE LA FORMATION

Si couplé avec module Analyse de dépenses : 600€ pour les adhérents 900€ pour les non adhérents

FSE : le Contrôle Interne

Le contrôle de l'utilisation des Fonds structurels européens prend une nouvelle dimension pour la programmation 2014-2020 avec notamment la nécessité d'un renforcement significatif des dispositifs de lutte contre la fraude et les conflits d'intérêt.

Le contrôle interne est un outil de pilotage. Ce dispositif doit être mis en œuvre par les services gestionnaires (autorités de gestion déléguées et organismes intermédiaires) et doit mobiliser l'ensemble des agents du service impliqués dans la gestion des fonds FSE.

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

Apporter aux agents en charge du contrôle interne FSE au sein d'un organisme intermédiaire, une vue d'ensemble des objectifs et des modalités de mise en œuvre de la fonction de contrôle interne, afin de construire, piloter et mettre en œuvre le système de contrôle interne au sein de leur organisation

OBJECTIFS OPERATIONNELS DE LA FORMATION

- Mettre en place une organisation des activités plus efficace et plus performante en formalisant les procédures-métier
- Prendre en compte et maîtriser les risques significatifs opérationnels, financiers ou de conformité en procédant à une réévaluation régulière des risques.

AXES DE TRAVAIL

- Le contexte règlementaire de la programmation FSE 2014-2020 sur le contrôle interne
- L'analyse préalable des risques (la cartographie des risques)
- Le dispositif et les différents outils de lutte anti-fraude
- Le processus de contrôle interne
- Les résultats du contrôle interne
 - Comment traiter les irrégularités constatées en cours de processus ?
 - La communication des résultats en interne



- **PUBLIC**
Professionnels d'organismes intermédiaires, gestionnaires FSE...
- **INTERVENANT**
Isaias FERNANDEZ, gérant de FAR CONSEIL
- **METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES**
Alternance de théories et de cas pratiques, échanges avec les participants, exercices d'application.
Powerpoint remis aux participants
- **VALIDATION**
Attestation de présence
- **DUREE**
7 heures
- **DATE :**
Sur Demande
- **PRE-REQUIS :**
Pas de pré-requis
- **DÉLAI D'ACCÈS :**
15 jours avant le début de la formation
- **COÛT DE LA FORMATION**
300€ pour les adhérents
600€ pour les non adhérent

FSE : INSTRUCTION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU REGARD DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX AIDES D'ETAT

Au travers d'exemples, l'objectif est de permettre au participant de se repérer dans le cadre des instructions et de décider, sur la base d'une argumentation juridique, la nature de l'Aide d'Etat allouée au porteur, et les conditions en découlant, le cas échéant

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

Appliquer ou pas la réglementation Aides d'État sur un projet FSE et en comprendre la logique

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

- Comprendre la logique communautaire sur le principe de concurrence déloyale.
- Repérer les aides d'Etats applicables aux demandes de subvention à instruire.
- Faire une analyse de premier niveau sur l'aide d'Etat applicable à « l'entreprise » au regard de sa spécificité (taille, secteur, implantation géographique).
- Argumenter la décision prise sur les bases juridiques existantes

AXES DE TRAVAIL

- Bases juridiques de l'interdiction des Aides d'Etat aux entreprises et exemptions légales :
 - Rappel sur les articles des traités instituant l'interdiction générale et ses objectifs.
 - Qu'est-ce qu'une Aide d'Etat ?
 - La notion d'entreprise au sens communautaire.
 - Quelles en sont les principales exemptions et leurs justifications (notion d'aide compatible) ?
 - L'application ou pas du caractère local d'une subvention
- Rôle et missions des services gestionnaires dans le cadre du programme 2014-2020 :
 - L'outil d'aide à la décision pour l'instructeur d'une demande de subvention FSE.
 - Sur les Aides d'Etat
- Exemples de cas pratiques sur les SIEG (la formation des demandeurs d'emploi ou les Ateliers Chantiers d'Insertion)
- Débriefing sur la bonne compréhension des messages clefs



- PUBLIC

Professionnels d'organismes intermédiaires, gestionnaires FSE...

- INTERVENANT

Isaias FERNANDEZ, gérant de FAR CONSEIL

- METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance de théories et de cas pratiques, échanges avec les participants, exercices d'application
Présentation Powerpoint remis aux participants

- VALIDATION

Attestation de présence

- DUREE

7 heures

- PRE-REQUIS :

Pas de pré-requis

- DÉLAI D'ACCÈS :

15 jours avant le début de la formation

- COUT DE LA FORMATION

300€ pour les adhérents
600€ pour les non adhérent

Perfectionnement à l'accompagnement vers l'emploi « Stratégies d'impacts et interventions d'opportunités »

Conçu comme un perfectionnement à destination de conseillers aguerris, ce module de formation, centré sur les publics tels qu'ils peuvent apparaître dans leur diversité, leurs comportements et leurs problématiques, vise à accroître la souplesse opérationnelle des participants, en s'efforçant de leur donner des outils d'intervention destinés à élargir leur palette de possibilités stratégiques.

Mise au point en fonction des préoccupations et des enjeux actuels de l'insertion professionnelle, cette action propose un cadre méthodologique centré sur la résolution de problème, évite de « psychologiser » la relation d'aide et vise à clarifier les notions d'assistantat et d'autonomisation.

Inspirée des stratégies d'impact, de certaines approches existentielles, humanistes, constructivistes et systémiques, cette formation intègre apports théoriques, échanges de pratiques, jeux de rôles et simulations, fortement imprégnée des situations relationnelles quelquefois délicates rencontrées par les professionnels de l'accompagnement vers l'emploi.

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

- Élargir l'axe stratégique des interventions du conseiller pour l'aider à dénouer les situations de blocage qu'il peut rencontrer au cours de ses entretiens ou de ses animations pédagogiques.
- Harmoniser et enrichir les pratiques d'accompagnement des équipes.

OBJECTIFS OPERATIONNELS DE LA FORMATION

- Étoffer sa pratique professionnelle et se situer, dans le cadre de son métier, comme outil de sa propre performance,
- Identifier et s'appropriier des méthodologies psychopédagogiques adaptées aux publics difficiles, en favorisant leur autonomie et leur volonté d'agir,
- Identifier et prendre en compte les freins objectifs et/ou subjectifs entravant l'efficacité d'une recherche d'emploi, pour adapter à chaque entretien des postures et des stratégies d'interventions visant à susciter l'intérêt et l'implication des bénéficiaires.

Module Niveau 1 (trois journées)

Appropriation des concepts-clefs pour rendre l'individu auteur/acteur de ses changements. Intégrer ces apprentissages à son propre style personnel et se considérer comme outil de sa propre performance.

Module Niveau 2 (trois journées de préférence au moins 6 mois après le niveau 1)

Peaufiner sa pratique, mobiliser sa créativité, utiliser les opportunités d'interactions stratégiques sur des situations concrètes.



– PUBLIC
Conseillers intervenant souvent auprès de personnes en grande difficulté.

– INTERVENANT
Christian ROYET
Management & Perspectives

– METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES
Pédagogie participative mettant à contribution l'expérience des participants et l'expression de leurs besoins,

– VALIDATION
Attestation de présence

– DUREE
21 heures

- PRE-REQUIS :
Pas de pré-requis

- DÉLAI D'ACCÈS :
15 jours avant le début de la formation

– COUT DE LA FORMATION : Module de Base
900€ pour les adhérents
1100€ pour les non adhérents

L'entretien giratoire

L'entretien giratoire repose sur un protocole opératoire inspiré par l'approche Rogérienne et la pensée systémique. Pour le conseiller, il permet de faire le point sur la situation personnelle et professionnelle de son interlocuteur afin de l'orienter vers le type de parcours qu'il estimera être le plus pertinent pour l'aider à résoudre sa problématique.

Formalisant la première étape d'un processus destiné au changement, la technique de l'entretien giratoire est utilisée autant dans l'initialisation d'un accompagnement « au long cours » que dans le cadre de diagnostics de trajectoires (évaluations qualitatives de parcours à neuf mois).

Cette formation s'efforce de répondre aux questions suivantes :

- Comment poser l'acte d'un premier élan sur le chemin de l'insertion sociale et/ou professionnelle plutôt que seulement s'affranchir d'un rituel administratif et juridique ?
- Comment, pour le conseiller, asseoir sa légitimité relationnelle à partir de la prise en compte de la situation sociale et professionnelle de chacun ?
- Comment identifier / anticiper / utiliser / désamorcer les mécanismes de défense et les résistances quelquefois mis en œuvre ?
- Comment utiliser au mieux les ingrédients psychopédagogiques qui aident l'individu à devenir auteur et acteur de sa propre résolution de problème. Avec quel(s) opérateur(s) de terrain, avec quels outils stratégiques ?

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

- Affermir le rôle proactif de la structure d'accueil pour favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires,
- Harmoniser les pratiques en donnant à chacun des repères communs,
- Clarifier les notions d'accompagnement stratégique, de diagnostic partagé et de plans d'actions individualisés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

- Identifier les freins altérant l'efficacité d'une insertion professionnelle,
- Prendre en compte la problématique globale de chacun,
- Orienter chacun à bon escient,
- S'approprier des méthodologies d'entretiens pragmatiques et humanisées.

Ce module permet d'apprendre à maîtriser la technique des entretiens giratoires. Pour permettre un apprentissage efficient, il est très souhaitable d'avoir au préalable participé à la formation « Perfectionnement à l'accompagnement », également disponible dans le catalogue EUROPLIE.



- **PUBLIC**
Conseillers intervenant souvent auprès de personnes en grande difficulté.
- **INTERVENANT**
Christian ROYET
Management & Perspectives
- **METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES**
Pédagogie participative mettant à contribution l'expérience des participants et l'expression de leurs besoins,
- **VALIDATION**
Attestation de présence
- **DURÉE**
14 heures
- **COUT DE LA FORMATION :**
600€ pour les adhérents
900€ pour les non adhérents
A discuter si articuler aux modules de perfectionnement à l'accompagnement niveau I et II.

Perfectionnement à l'accompagnement vers l'emploi Approfondissement : Echanges de pratiques et études de cas

L'analyse des pratiques vise à optimiser des compétences et des connivences d'équipe en permettant l'échange sur les situations "délicates" que chacun est à même de rencontrer dans le cadre de ses activités professionnelles, afin d'en dégager des créativité collective, destinées à accroître l'efficacité des accompagnements.

Notre démarche met les participants en position de proposer des hypothèses et de confronter leurs idées pour appréhender les situations qu'ils présentent, et la position de notre consultant est de conduire la réflexion. Il pourra néanmoins apporter des éclairages théoriques, en fonction des besoins, sur les thématiques suivantes :

- L'emprise émotionnelle : les émotions sont des occasions à utiliser, des circonstances à saisir,
- Les compétences techniques à mobiliser dans les démarches d'aide à l'insertion professionnelle,
- Les stratégies d'interventions : les postures, les interactions récurrentes, les feed-back, les recadrages, les tâches, les opportunités...

L'idée n'est pas d'apporter des réponses toutes faites à des problèmes souvent uniques et particuliers, mais de développer la lucidité d'intervention des référents de parcours. Lors de l'émission d'hypothèses par les membres du groupe, l'animateur veillera à centrer le questionnement sur des faits objectifs et sur les gestes professionnels à réaliser. Il ne s'agira point ici de porter des jugements sur les compétences des uns et des autres, mais de permettre aux participants de faire des analogies avec leurs vécus professionnels et d'en dégager des perspectives. Des apports théoriques viendront agréments et éclairer les situations dans le cadre d'interventions d'opportunités (qualités des interactions, identification des problématiques, outils stratégiques d'interventions, comportements, connaissances...) Il nous semble important également de proposer un travail de capitalisation et de synthèses sur les thèmes abordés afin de favoriser plus encore références et langages communs. Chaque séance sera ponctuée par un travail réflexif.

Session réservée exclusivement aux accompagnateurs à l'emploi qui ont suivi les modules de la formation : Perfectionnement à l'accompagnement vers l'emploi « Stratégies d'impacts et interventions d'opportunités » Niveau I et/ou Niveau II.



– PUBLIC
Conseillers intervenant souvent auprès de personnes en grande difficulté.

– INTERVENANT
Christian ROYET
Management & Perspectives

– METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES
Pédagogie participative mettant à contribution l'expérience des participants et l'expression de leurs besoins,

– VALIDATION
Attestation de présence

– DURÉE

7 heures

- PRE-REQUIS :

Pas de pré-requis

- DÉLAI D'ACCÈS :

15 jours avant le début de la formation

– COUT DE LA FORMATION

300€ pour les adhérents

450€ pour les non adhérents

Orientations-Solutions

L'approche centrée sur les solutions est le dernier développement de l'approche systémique, connue et utilisée largement dans le travail social depuis une cinquantaine d'année. Cette méthode, simple et extrêmement rigoureuse repose sur des bases philosophiques puissantes que sont le constructivisme (la réalité est une construction sociale) et le constructionnisme social (la réalité est une construction sociale passant principalement par le langage). En conséquence, la méthode consiste donc en une conduite d'entretien selon des critères techniques simples mais remettant en question les fondamentaux usuels de l'intervention dans le champ de l'aide sociale et de l'insertion socioprofessionnelle. En outre elle s'appuie sur des principes simples et éthiques :

- Les personnes ont des ressources qu'il convient juste d'activer ;
- Un petit changement est un bon début ;
- Il ne fait pas nécessairement autant de temps pour sortir des difficultés qu'il en a fallu pour les installer ;
- Le « client » est l'expert de sa vie ;
- Etc.

Notre expérience intensive dans le cadre des mesures ASI (appui social individualisé) durant 5 années et sur 2 départements (Ain et Rhône) a démontré l'intérêt et l'efficacité de cette approche dans le champ de la désintronisation socioprofessionnelle.

OBJECTIFS GENERAUX

Faire découvrir une philosophie différente quant aux notions d'aide et de changement

Acquisition par les participants de découvrir la logique de l'ACS :

Par l'apport d'exemples d'exercice professionnel

Par des mises en situation (jeux de rôle, ...)

Appropriation par les participants des techniques de l'approche centrée sur les solutions appliquées à l'insertion socioprofessionnelle ; découverte de ses mécanismes et de ses effets.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

S'adressant à des intervenants de terrain en recherche d'outil opérationnels, les objectifs peuvent être définis ainsi :

Connaître et comprendre la méthodologie sous-tendant la conduite d'entretiens d'aide grâce à l'approche centrée sur les solutions ;

Etre en capacité d'utiliser cette approche dans le cadre des missions imparties.



– PUBLIC
Conseillers intervenant souvent auprès de personnes en grande difficulté.

– INTERVENANT
Jean Pierre Ernst

– MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES
Pédagogie participative mettant à contribution l'expérience des participants et l'expression de leurs besoin.

– VALIDATION
Attestation de présence

– DURÉE
21 heures

- PRE-REQUIS :
Pas de pré-requis

- DÉLAI D'ACCÈS :
15 jours avant le début de la formation

– COÛT DE LA FORMATION
900 € pour les adhérents
1100 € pour les non adhérents

L'APPROCHE INTERCULTURELLE

L'interculturalité peut se définir comme l'étude des interactions entre des systèmes de valeurs considérés comme différents, antagonistes et parfois même inconciliables.

Nous considérons ici que l'interculturalité est une étape dans un processus complexe de rencontre entre un bénéficiaire « venu d'ailleurs » et un professionnel de l'accompagnement. La formation se fixe comme objectif de faciliter la communication et de développer des techniques d'apprentissage de comportement professionnel visant à optimiser l'échange avec des usagers ne relevant pas de la même culture, parfois même ne parlant pas la langue française.

Pour cela, il nous semble incontournable d'aborder les points suivants :

Quelles sont les différentes postures qui entrent en jeu dans la démarche de l'interculturalité ?

Comment faire de l'interculturalité un moyen pour mieux aider, accompagner et ainsi mieux vivre l'intégration dans le pays d'accueil ?

Comment tenter l'expérience de l'ouverture (interculturelle) et prendre le risque de se décentrer par rapport à son système de valeurs dans le cadre de sa fonction, de sa mission ?

Comment surmonter les obstacles (réels ou supposés) que vivent les professionnels pour aider au mieux des personnes qui mettent en avant leur spécificité culturelle ?

OBJECTIFS GENERAUX

Ce module d'accompagnement doit permettre à minima de les sensibiliser aux enjeux de la communication interculturelle et leur faire prendre conscience de certains cadres culturels qui déterminent des comportements et attitudes.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Permettre aux accompagnateurs à l'emploi ou référents de parcours de :

- Réfléchir à ses cadres de référence pour accéder à la « communication interculturelle ».
- Comprendre la notion d'altérité.
- Traiter les situations difficiles liées, entre autre, à l'émergence nouvelle du fait religieux.
- Optimiser sa pratique d'accompagnement socioprofessionnelle dans le cadre du dispositif plie.

– PUBLIC

Professionnels de l'insertion chargés de l'accompagnement des publics en difficulté.

– INTERVENANT

Kalak Abdelmoumen,
Cabinet Elantiel

– VALIDATION

Attestation de présence

– DUREE

14 heures

- PRE-REQUIS :

Pas de pré-requis

- DÉLAI D'ACCÈS :

15 jours avant le début de la formation

– COUT DE LA FORMATION

600 € pour les adhérents

900 € pour les non adhérents

GESTION DES CONFLITS

Les professionnels de l'insertion sont confrontés à des personnes qui vivent des situations sociales difficiles. Ces situations, parfois traumatisantes, portent une charge émotionnelle intense qui peuvent les amener à développer des comportements inadaptés. Tous les professionnels de l'accueil et de l'accompagnement peuvent faire face à des situations où cette violence inhérente au contexte social se trouve de surcroît exacerbée par la détresse des personnes accueillies. Les conflits, sous leur manifestation la plus visible : la violence, sont donc un risque omniprésent, ce qui justifie leur prévention et leur prise en charge quotidienne dans leur dimension individuelle mais aussi collective.

Objectif de formation :

L'action de formation vise à « outiller » les professionnels pour qu'ils soient capables d'adopter des comportements adaptés et cohérents avec leur mission dans la gestion des conflits interpersonnels.

Objectifs pédagogiques :

- « Lire » une situation où la violence est présente avec ses caractéristiques comportementales, émotionnelles, ses effets et conséquences sur les individus et sur l'organisation.
- Situer la violence en tant que processus interactionnel et identifier les facteurs d'amplification ou de régulation du phénomène.
- Reconnaître les effets de sa propre communication sur le processus de conflit.
- Construire et mettre en œuvre des stratégies individuelles et collectives de régulation des manifestations de violence, qui soient cohérentes avec leur degré d'intensité et avec l'objectif poursuivi.
- Évaluer l'efficacité des stratégies de régulation mises en place.

Contenus et progression pédagogique :

Jour 1 : La violence « démasquée »

- Définitions des termes violence, conflit, agressivité et formes de violence (physique, verbale, symbolique)
- Expérimentation d'une grille de lecture opératoire des situations de conflit

Jour 2 : Agir en stratégie

- Les stratégies d'évitement, d'accommodement, d'imposition-compétition
- Les stratégies de collaboration, de compromis, de recours à une tierce partie
- Étude de cas et co-construction de stratégie de régulation



– PUBLIC
Personnel d'accueil et d'accompagnement

– INTERVENANT
Emmanuel RHETY
ThinkWe

– METHODE ET MOYENS
PEDAGOGIQUES
Articulation de pédagogies actives (80%) et d'apports théoriques ciblés (20%).

Travail à partir d'études de cas des situations vécues par les participants, afin de faciliter l'appropriation des contenus et la mutualisation.

Fil rouge : travail de co-construction d'une « boîte à outils » des bonnes pratiques de gestion de conflit.

Un questionnaire de recueil des besoins individuels sera réalisé en amont de la formation afin d'optimiser les réponses aux besoins des participants.

– VALIDATION
Attestation de présence

– DURÉE
14 heures

– PRE-REQUIS :
Pas de pré-requis

– DÉLAI D'ACCÈS :
15 jours avant le début de la formation

– COUT DE LA
FORMATION
600€ pour les adhérents
900€ pour les non adhérent

COORDINATION DE PARCOURS

Le management non Hiérarchique : Ou comment oser sa légitimité Entre les Chargés d'Insertion Professionnelle œuvrant dans différentes structures et les directions des PLIE : la fonction de coordination.

Donner du sens en prenant en compte les contraintes financières, administratives, techniques et organisationnelles de chacun, tel est le pari opérationnel des coordonnateurs PLIE. Entre contrôle et accompagnement, ils œuvrent à faire coopérer des professionnels d'horizons différents. L'objet de ces deux journées de formation est de les aider dans l'animation du dispositif, en leur proposant d'élargir leur palette d'interventions stratégiques, de prendre du recul et de se ressourcer.

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

Identifier les bases sur lesquelles construire sa mission d'animateur d'équipe interinstitutionnelle : fédérer, motiver, susciter l'adhésion, organiser un réseau coopératif, entretenir le lien ...

Développer ses compétences en matière d'animation de groupe et en particulier : la gestion des situations délicates, les divergences, les relâchements, les conflits ...

Mobiliser une équipe autour d'un projet commun.

OBJECTIFS OPERATIONNELS DE LA FORMATION

Les différentes stratégies d'animation de réunions, la posture du coordonnateur,

Les différents profils de participants et leurs particularités,

Le management fonctionnel et le management sans liens hiérarchiques,

Ajuster sa communication, savoir faire émerger et identifier des objectifs communs,

Accompagner le changement, les remises en question professionnelles, aplanir les résistances,

Différencier arbitrage et médiation, assistantat et autonomie,

Apports de méthodes opérationnelles,

Exercices de communication interpersonnelle et mises en situations,

Utilisation des témoignages des participants.



– PUBLIC
Coordinateurs PLIE, assumant l'animation et/ou la supervision d'accompagnateurs à l'emploi dans le cadre d'une relation fonctionnelle, sans lien de subordination.

– INTERVENANT
Christian ROYET
Management & Perspectives

– METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES
Pédagogie participative mettant à contribution l'expérience des participants et l'expression de leurs besoins,

– VALIDATION
Attestation de présence

– DURÉE
14 heures

- PRE-REQUIS :
Pas de pré-requis

- DÉLAI D'ACCÈS :
15 jours avant le début de la formation

– COUT DE LA FORMATION
600€ pour les adhérents
900€ pour les non adhérents

Relations Entreprises

Chaque PLIE a pour objectif d'accompagner à l'emploi un nombre déterminé de participants dans la durée de son protocole d'accord. Maîtriser la relation avec les acteurs économiques de son territoire, être performant dans sa collecte d'offres d'emploi ciblées, avoir une offre de services singulière et efficace est donc essentiel pour les PLIE. Cet atelier-formation apportera des clés pour y arriver.

OBJECTIFS

Dans un format en distanciel, les 3 x ½ journées (soit une journée et demie au total) seront organisées autour de cas pratiques (situations liées à la relation aux entreprises) apportés par chaque participant, qui seront traités sous forme d'intelligence collective.

Un cas pratique pourra être une situation vécue avec une entreprise, une difficulté à résoudre, une demande de conseil sur comment aborder une entreprise, comment développer sa motivation, comment proposer une offre de service, comment réagir dans telle ou telle situation, comment réussir un entretien de prospection, comment franchir les barrages, répondre aux objections, fixer des objectifs, monter un événement... ?

L'animateur demandera à chacun de bien présenter le contexte et de clarifier la demande qu'il fait au groupe. Chacun fera appel à son expérience et à son bon sens pour poser des questions, apporter des conseils, formuler des propositions. L'animateur donnera également sa vision et complètera par les éléments théoriques nécessaires à la bonne résolution de la problématique posée...

Ces éléments feront ensuite l'objet d'un envoi par écrit. Le participant qui a porté le cas fera une synthèse de ce qu'il a entendu et mettra en place. Chaque participant repart ainsi avec un certain nombre de solutions qui seront utiles en fait à tout le monde.

FORMATEUR

Eric Perret est depuis 15 ans coach associé au sein du Cabinet Renaissance (Coaching & Management). Il a travaillé auparavant 20 ans en entreprise dans des grands groupes et PME, dont 13 ans de Direction commerciale.

Co-auteur du roman « C'est la Vie » un roman de développement personnel... à fort impact professionnel publié chez The BookEdition, auteur du livre « Osez l'amour de soi, au travail aussi » publié chez InterEditions/Dunod, il mène enfin bénévolement depuis 15 ans des parrainages pour le compte du PLIE MPM Centre.



- PUBLIC
Chargé-e-s de relation entreprises travaillant au sein de dispositifs / structures d'accompagnement vers et dans l'emploi
- INTERVENANT
Eric Perret,
Cabinet Renaissance
- METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES
Cas vécus par les participants,
Intelligence collective,
apports ciblés.
- VALIDATION
Attestation de présence
- DUREE
3 x ½ journées en distanciel
soit 10,5 heures de formation
- COUT DE LA FORMATION
600€ pour les adhérents
900€ pour les non adhérents

Clauses Sociales

Les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi animent depuis de nombreuses années sur la plupart des territoires, la promotion et le développement de la clause d'insertion. Cette formation doit permettre aux personnes intervenant sur les clauses de maîtriser les éléments relatifs aux nouvelles dispositions du code des marchés publics ainsi que de s'instrumenter pour favoriser le développement des clauses d'insertion sur les territoires. La formation permettra également d'identifier les facteurs clés de réussite dans les relations avec la maîtrise d'ouvrage.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

Former les professionnels du secteur à l'animation et au développement des clauses d'insertion.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

Comprendre le cadre de la commande publique, en particulier les nouvelles dispositions.

Identifier les nouveaux marchés à clausurer sur son territoire.

Mieux répondre aux besoins des maîtres d'ouvrages.

Acquérir la maîtrise d'outils permettant d'améliorer sa pratique.

AXES DE TRAVAIL

Les nouveautés du code des marchés publics.

Les opportunités de développement sur les territoires.

Les facteurs clés de réussite.

Les relations avec les maîtres d'ouvrages du territoire.

3 Modules au choix

Module 1 : Formation de base du facilitateur (2 jours).

Objectif : Apporter au facilitateur qui débute les notions essentielles du métier

Module 2 : Le positionnement de facilitateur sur son territoire (1 jour).

Objectif : Fournir au facilitateur des appuis pour bien se positionner sur son territoire avec l'ensemble des parties prenantes à la mise en œuvre des clauses d'insertion

Module 3 : Échanges de pratiques (1 jour).

Objectif : Partager des bonnes pratiques de facilitateur / Partager des difficultés dans la mise en œuvre et surtout trouver des réponses



– PUBLIC
Chargés de mission clauses, facilitateurs, chargés de relations entreprises

– INTERVENANT
Nadir Haouat

– MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES
Alternance de théories et de cas pratiques, échanges avec les participants, exercices d'application

– VALIDATION
Attestation de présence

– DURÉE
7 heures en présentiel par journée
4 heures en format à distance par journée

– PRE-REQUIS :
Pas de pré-requis

– DÉLAI D'ACCÈS :
15 jours avant le début de la formation

– COUT DE LA FORMATION
600€ pour les adhérents
900€ pour les non adhérents

Les Thématiques étudiées :

Ce qu'il faut savoir sur le code des marchés publics

- L'achat public : marchés publics et concessions
- Les procédures d'achat en marché public
- Les différentes modalités d'achat responsables
- Préparation des entretiens de l'après-midi
- Comprendre le Cadre

L'achat responsable qui favorise l'insertion

- Intervention d'un praticien de la commande publique ou travail sur des documents apportées par les participants
- Les leviers de l'action d'insertion (allotissement, sourcing, choix d'une entrée juridique pour l'insertion)
- Posture du facilitateur vis-à-vis du maître d'ouvrage
- Traduire l'insertion dans la commande

La Stratégie du Facilitateur sur son territoire

- Les postures des représentants des entreprises et des SIAE (recensement des postures, prospectives et scoring)
- La traduction de l'action d'insertion dans les pièces du marché
- L'outillage du facilitateur (chiffrage, etc.)
- Clarifier sa stratégie

La Mise en Pratique

- La qualité de l'insertion (marchés NPNRU, etc.)
- Reprises de certains concepts et apports
- Travail en sous groupes sur des cas pratiques apportés par les participants
- Améliorer sa pratique

Les achats socialement responsables au service des territoires

Depuis le 1er avril 2016, sont entrées en vigueur de nouvelles règles de la commande publique. Cette réforme conforte la préconisation faite, dans l'ancien code des marchés publics, aux acheteurs publics de prendre en compte, pour leurs achats, les objectifs du développement durable, en conciliant l'économie, l'environnement et le progrès social. Il y a dans les nouveaux textes, l'affirmation d'une commande publique qui puisse mettre en œuvre des achats socialement responsables. Conduire une politique d'achats socialement responsables c'est vouloir valoriser son territoire et mobiliser ses ressources.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Présenter les dispositifs d'achats socialement responsables
- Présenter la méthodologie de travail pour mettre en œuvre de façon efficace les dispositifs

Programme de la formation

1 / Présentation des dispositifs

1.1 / Les clauses sociales d'insertion

Valoriser les hommes et les femmes du territoire qui connaissent des difficultés sociales et professionnelles, mais qui veulent retrouver un emploi.

L'insertion peut être une condition d'exécution du marché, un critère de choix ou l'objet du marché.

Diversifier les secteurs d'activités et prendre mieux en compte les marchés de services.

1.2 / Clauses sociales d'insertion, clauses sociales et clauses diversité : quelles différences

Valoriser les conditions de travail des salariés.

Faire des clauses sociales ou des clauses sociales d'insertion.

Opportunité d'utiliser une clause diversité pour valoriser une catégorie de personnes.

1.3 / Les marchés réservés et les achats d'insertion

Principes des marchés réservés, quoi et comment ?

Connaître les marchés de services de réinsertion sociale et professionnelle.



– PUBLIC :
Facilitateurs clauses
Chargés de relations
entreprises
Chefs de projets
territoriaux, d'achats
solidaires

– INTERVENANT :
Patrick Loquet

– MÉTHODE ET MOYENS
PÉDAGOGIQUES
Utilisation de cas
pratiques et de modèles.
Utilisation de supports
visuels et écrits.

– VALIDATION
Feuilles d'émargement
Attestation de validation

- DURÉE
14 heures

- PRE-REQUIS :
Pas de pré-requis

- DÉLAI D'ACCÈS :
15 jours avant le début
de la formation

– CONTACT
Florent Gorson,
Chargé de Mission

contact@europlie.asso.fr

1.4 / La valorisation des entreprises locales, artisans, petites et moyennes entreprises.

Nouvelles procédure des marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence préalables, le label social, le sourcing

Ajoutées à celles qui existaient déjà, elles viennent renforcer la capacité des acheteurs publics à valoriser les structures et les entreprises de leurs territoires.

2 / La méthodologie de travail pour assurer la mise en œuvre des dispositifs d'achats socialement responsables

2.1 / La décision politique et l'expression d'une volonté de faire

2.2 / La présence d'un chef de projets achats socialement responsable ou/et d'un facilitateur

2.3 / la formation des techniciens

2.4 / L'anticipation

2.5 / La programmation et le comité des achats socialement responsables.

Mettre en place une programmation très interactive des achats socialement responsable et un comité de pilotage de la démarche.

FORMATION ADVP

Activation du Développement Vocationnel et Personnel

Notre proposition de formation à l'Activation du Développement Vocationnel et Personnel s'inscrit dans une démarche qui vise à proposer aux Conseillers en Insertion Professionnelle une approche éducative en orientation, pour sécuriser au mieux les parcours d'insertion des publics qu'ils accompagnent.

Conçu comme une formation à l'orientation professionnelle et un perfectionnement à l'animation de groupe, ce module vise à asseoir qualitativement les compétences stratégiques des participants.

Nécessitant des adaptations spécifiques aux typologies des publics accueillis dans les PLIE, notre équipe pédagogique s'attachera tout particulièrement à outiller les participants de façon pragmatique, afin de leur permettre d'insérer et de développer les apports de l'ADVP à des approches pédagogiques « ludiques et aérées », responsabilisant chacun sur la nécessité de faire soi-même ses propres choix professionnels.

OBJECTIFS

L'ADVP définit des critères et des méthodes pour :

Construire des actions d'orientation et d'insertion « sur mesure » (en prenant en compte les objectifs de l'institution, les besoins des participants, les valeurs du professionnel de l'orientation, et les conditions matérielles), pour les adapter à l'évolution de chaque participant et de chaque groupe de stagiaires,

Elaborer des fiches techniques de mises en situation précises et utilisables par le formateur,

Animer ces mises en situation avec technicité et efficacité,

Utiliser de façon coordonnée le travail collectif et les entretiens individuels.

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

De définir précisément ce qu'est un Projet,

D'identifier ce qu'est l'ADVP, d'un point de vue historique, théorique, philosophique et pratique,

De distinguer les quatre étapes de la séquence vocationnelle : Exploration, Cristallisation, Spécification, Réalisation,

D'identifier les principes d'une psychopédagogie existentielle,

D'identifier les trois temps de l'exploitation pédagogique : expression du vécu, traitement cognitif, intégration psychologique et d'adapter ces apports à sa propre démarche pédagogique,

De développer des comportements et des attitudes adaptés à la démarche éducative.



– PUBLIC

Conseillers volontaires pour intégrer la démarche et tous professionnels intervenant dans un travail d'aide à l'orientation et de construction de projets d'insertion.

– INTERVENANT

Christian ROYET Management & Perspectives

– METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les supports utilisés pendant la formation ADVP sont extraits de Chemin faisant 1 et 2 et Chemin faisant recherche d'emploi.

En fonction des spécificités de chacun, les ouvrages peuvent faire l'objet d'une présentation détaillée, ceci afin de faciliter la mise en œuvre des démarches éducatives dans les différentes situations rencontrées par les participants.

– VALIDATION

Attestation de présence

- PRE-REQUIS :

Pas de pré-requis

- DÉLAI D'ACCÈS :

15 jours avant le début de la formation

– DUREE

42 heures

FORMATION MBTI

Le MBTI ou Indicateur Typologique de Myers-Briggs a pour but de nous aider à mieux nous connaître et nous développer. Il nous permet aussi de mieux comprendre les autres, de communiquer plus facilement et de faire de nos différences des sources d'enrichissements mutuels.

Son principe fondamental est le suivant : les variations de comportements que l'on observe entre les individus ne sont pas le fruit du hasard mais la conséquence de préférences spontanées sur quatre dimensions principales dont chacune est caractérisée par deux pôles opposés :

- L'extraversion et l'introversion,
- La sensation et l'intuition,
- La pensée et les sentiments,
- Le jugement et la perception

Une préférence est une tendance naturelle à privilégier un pôle plutôt qu'un autre. La notion de préférence n'exclut pas le fait que nous pouvons, en fonction des circonstances, utiliser le pôle opposé à notre préférence. Elle indique simplement que cette utilisation risque d'être plus difficile, plus coûteuse en temps et en énergie. La combinaison des pôles préférés conduit à la notion de type, représentée par les préférences. Il y a seize types possibles, dont l'un est celui dont nous nous rapprochons le plus.

ENJEUX ET PRINCIPES DU MBTI

Il s'agit pour les participants, d'identifier les différents types psychologiques, de les reconnaître et de les assimiler, pour ainsi mieux comprendre leurs propres fonctionnements comportementaux, afin d'affermir les liens de connivence et de solidarité au sein de l'équipe.

Les réponses de chaque participant au questionnaire proposé, permettent d'identifier ses talents, de découvrir ce qui le motive, ses atouts naturels, ainsi que les domaines dans lesquels il peut développer ses richesses individuelles. Ces informations permettent également de découvrir et apprécier des personnes aux fonctionnements psychiques différents pour ainsi favoriser l'émergence de nouvelles coopérations. Ces repères ainsi acquis ouvrent sur des possibilités de développement personnel, de développement relationnel, de facilitation de la communication, de réflexion sur ses orientations professionnelles, de dynamiques de changement, de résolution de problème, de gestion des conflits et de gestion du stress.



– PUBLIC
Tout salarié d'un PLIE
Intéressé par la démarche

– INTERVENANT
Christian ROYET
Management & Perspectives

– MÉTHODE ET MOYENS
PÉDAGOGIQUES

Pédagogie participative mettant à contribution l'expérience des participants et l'expression de leurs besoins, Éclairages théoriques inspirés de l'analyse systémique, des techniques de médiation et de l'approche existentielle, déclinés en fonction des thématiques abordées.

– VALIDATION
Attestation de présence

- PRE-REQUIS :
Pas de pré-requis

- DÉLAI D'ACCÈS :
15 jours avant le début de la formation

– DURÉE
35 heures

LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES: PRINCIPES, IMPACT ET OUTILS

En mai 2018, le nouveau règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (UE 2016/679 communément appelé « RGPD ») a fait de la protection des données personnelles un droit fondamental de tous les citoyens de l'Union européenne. Ce nouveau droit fondamental, les services d'insertion par l'activité économique se doivent de le maîtriser pour en garantir l'effectivité.

Contenu de formation

Les notions fondamentales et législatives relatives aux données personnelles et à leur traitement.

Les enjeux pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux du traitement des données personnelles.

Les principes et pratiques de la protection des données personnelles.

Les axes de travail de mise en conformité des établissements aux exigences de la protection des données à caractère professionnel.

OBJECTIFS

Connaître les notions fondamentales et le cadre légal relatifs aux données personnelles et à leur traitement.

Connaître les enjeux pour les PLIE du traitement des données personnelles.

Connaître les principes et pratiques de la protection des données personnelles.

Savoir planifier et mettre en œuvre les axes de mise en conformité au RGPD

FORMATEUR

Juriste et formateur, Pascal Lefebvre exerce son activité dans les secteurs sociaux et médico-sociaux depuis 2006. Particulièrement investi sur les questions de la relation contractuelle avec les personnes accompagnées, du respect de leurs droits et de l'évaluation de la qualité du service rendu, c'est tout naturellement qu'il s'est tourné vers la protection des données à caractère personnel.

Depuis 2018 il forme et accompagne les acteurs des champs sociaux et médico-sociaux relativement à leur conformité aux exigences de la législation en la matière.

Titulaire d'un DEA de droit communautaire, Pascal Lefebvre est également Délégué à la Protection des Données certifié par Bureau Veritas.



- PUBLIC
Salariés et Cadres de PLIE.
- INTERVENANT
Pascal Lefebvre
- MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES
Fonde sur la participation et la traçabilité.
- VALIDATION
Attestation de présence
- DURÉE
14 heures
- PRE-REQUIS :
Pas de pré-requis
- DÉLAI D'ACCÈS :
15 jours avant le début de la formation
- COUT DE LA FORMATION
600€ pour les adhérents
900€ pour les non adhérents

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES:

CONSTRUCTION DU REGISTRE DES ACTIVITES DE TRAITEMENT ET LA REALISATION DES ANALYSES D'IMPACT SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Le registre des activités de traitements permet d'avoir une vision globale de l'impact de l'activité sur les données à caractère personnel : l'utilisation qui en est faite, et les mesures de sécurité qui sont mises en oeuvre.

Ensuite les analyses d'impact sur la protection des données (AIPD) vont permettre au responsable des traitements de porter une appréciation sur la pertinence des mesures de protection mises en oeuvre pour les activités susceptibles de porter atteinte aux droits et libertés fondamentaux, en mesurant précisément le risque auquel elles répondent. La production de ces outils doit répondre à des exigences précises, et revêt une importance particulière en ce qu'elle est le premier indice de la mise en oeuvre de la démarche de mise en conformité.

CONTENU DE FORMATION

Les notions fondamentales et législatives relatives aux données personnelles et à leur traitement.

Les enjeux pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux du traitement des données personnelles.

Les principes et pratiques de la protection des données personnelles.

Les axes de travail de mise en conformité des établissements aux exigences de la protection des données à caractère professionnel.

OBJECTIFS

Connaître le rôle du registre des activités de traitement et ses préalables.

Connaître la méthodologie de construction du registre des activités de traitement.

Connaître les cas de mise en oeuvre obligatoire des analyses d'impact sur la protection des données.

Connaître la méthodologie de réalisation des AIPD.

FORMATEUR

Juriste et formateur, Pascal Lefebvre exerce son activité dans les secteurs sociaux et médico-sociaux depuis 2006. Particulièrement investi sur les questions de la relation contractuelle avec les personnes accompagnées, du respect de leurs droits et de l'évaluation de la qualité du service rendu, c'est tout naturellement qu'il s'est tourné vers la protection des données à caractère personnel.

Depuis 2018 il forme et accompagne les acteurs des champs sociaux et médico-sociaux relativement à leur conformité aux exigences de la législation en la matière.

Titulaire d'un DEA de droit communautaire, Pascal Lefebvre est également Délégué à la Protection des Données certifié par Bureau Veritas.



– PUBLIC
Salariés et Cadres de PLIE.

– INTERVENANT
Pascal Lefebvre

– MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES
Mises en situation et d'apports ciblés.

– VALIDATION
Attestation de présence

– DURÉE
14 heures

– PRE-REQUIS :
Pas de pré-requis

– DÉLAI D'ACCÈS :
15 jours avant le début de la formation

– COÛT DE LA FORMATION
600€ pour les adhérents
900€ pour les non adhérents
Indispensable d'avoir suivi le module principe impact et outils ou de justifier de formations équivalentes.